

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

01.03 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à M. Bovas, Chemin Vert 43, 1800 Vevey, redac@aveps.ch

JOURNEES CANTONALES ET SUISSE

18.01 **Journée cantonale ski / snowboard**, aux Mosses
 18.01 **Journée cantonale ski de fond**, aux Mosses
 08.03 **Journée cantonale de Futsal**, à Villeneuve
 15.03 **Journée cantonale d'unihockey**, à Bercher
 29.03 **Journée cantonale d'orientation**, Vaumarcus
 10.05 **Journée cantonale de football**, à Chavannes
 06.06 **Mini beach**, à Clarens

RENCONTRES DE MINI-BEACHVOLLEY

Rencontres de Mini-beachvolley 2017 - du 6 au 9 juin 2017

Une nouvelle équipe étant réunie pour reprendre le flambeau, les Rencontres de Mini-beachvolley sont confirmées pour l'édition 2017, du mardi 6 au vendredi 9 juin 2017, selon une formule très proche de celle des années précédentes. Plus d'information d'ici début mars, mais agendez déjà et préparez vos classes pour venir à Montreux.

Jérôme Krailiger et Alain Melly

ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE À DECEMBRE)

7 novembre AG AVEPS à l'Abbaye
 11 novembre Souper Comité Bureau
 20 décembre Comité AVEPS - Yverdon



2 Comité
 4 Adhésion
 5 Editorial
 6 PV AG 2016
 33 La page de nos anciens
 35 La page de la rédactrice
 36 Skill Ball
 38 Journée cantonale ski et snowboard
 39 Journée cantonale ski de fond
 40 Résultats Tournoi MEP Volley
 41 Retour sur la JC Athlétisme
 42 Retour sur la JC Volleyball
 43 Concours Mr Choc et Miss Ola
 44 Dates à agender
 Activités du comité

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par la rédactrice.



AVEPS
Rue du Village 21A
1055 Froideville

www.aveps.ch
info@aveps.ch

**Présidente**

Claudine DUTOIT
 Rue du Village 21A
 1055 FROIDEVILLE

078 708 30 05
 president@aveps.ch

**Vice-président**

Jacques Rubattel
 Ch. des Golliettes 1
 1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42
 president@aveps.ch

**Webmestre et Promotion - Publicité**

Raphaël Roubaty
 Chemin des Golliettes 19
 1032 Romanel-sur-Lausanne

078 821 71 05
 info@aveps.ch
 promo.pub@aveps.ch

**Secrétaire**

Lori Bovard
 ch. des Diablerets 5
 1012 LAUSANNE

079 404 79 44
 secretaire@aveps.ch

**Responsable technique**

Anne Guignard
 ch. des Dailles 1
 1318 POMPAPLES

079 205 15 91
 resp.techn@aveps.ch

Pierre-Olivier Brunner vous propose encore quelques petites énigmes pour l'année à venir. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Pour avoir une chance de remporter le 1^e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2017
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

Pour répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à concours@aveps.ch ou pobr@educrissier.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS

Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

On commence normalement avec le PROBLEME NO 1 (Tiré par les crins)

Un propriétaire de chevaux a décidé de léguer ses bêtes à ses trois enfants. Le jour de son décès, le notaire découvre la répartition qui a été prévue sur le testament: le fils aîné reçoit la moitié du troupeau, le second fils en reçoit le tiers et sa fille, la petite dernière, n'en reçoit qu'un neuvième. Le problème est que le troupeau compte 17 chevaux à la mort de son propriétaire.

Comment le notaire va-t-il se débrouiller pour faire une répartition correcte (et en gardant les chevaux entiers, naturellement!) ?



RETOUR SUR LA JOURNÉE CANTONALE VOLLEY BALL

25 équipes se sont inscrites pour participer à cette journée cantonale de volley qui s'est déroulée dans les salles des 3 Sapins à Echallens.

Les enseignants ont pu relever le très bon état d'esprit et le fair-play animant les joueurs durant l'ensemble du tournoi. On notera l'excellent niveau du tournoi féminin notamment relevé par la présence de nombreuses joueuses licenciées.

Fort est de constaté que le Nord vaudois était représenté en nombre à cette journée, la seule exception venant de Villamont, fidèle représentant lausannois.

Les organisateurs remercient vivement les maîtres qui ont fait le déplacement jusqu'à Echallens et félicitent les vainqueurs du jour qui représenteront (ou essaieront de le faire puisque la date tombe sur le premier jour des examens de certificat !) le Canton de Vaud à Fribourg le 7 juin 2017.

Vincent Mettraux, Pour les MEPS d'Echallens

Résultats Filles

- | | | | | |
|------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| 1. Bercher | 2. Echallens1 | 3. Echallens2 | 4. Villamont | 5. Echallens3 |
| 6. Orbe | 7. Yverdon1 | 8. Yverdon2 | | |

Résultats Garçons

- | | | | |
|---------------|----------------|----------------|---------------|
| 1. Yverdon2 | 2. Orbe | 3. Yverdon6 | 4. Grandson1 |
| 5. Echallens2 | 6. Yverdon8 | 7. Villamont2 | 8. Yverdon3 |
| 9. Yverdon1 | 10. Echallens1 | 11. Yverdon7 | 12. Grandson2 |
| 13. Payerne | 14. Orbe2 | 15. Villamont1 | 16. Yverdon4 |
| 17. Yverdon5 | | | |

COMITÉ 2017 (SUITE ET FIN)



Rédactrice

Magali Bovas
Chemin Vert 43
1800 VEVEY

079 928 07 04
redac@aveps.ch



Caissier

Séverin Perfetta
Rue du Melley 20B
1142 PAMPIGNY

079 750.11.85
caissier@aveps.ch

NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ



Dès juin 2017

Promotion - Publicité

Guillaume Girod

promo.pub@aveps.ch

Papa d'une petite fille d'un an, cela fait 3 ans que Guillaume Girod enseigne à Château d'Oex dans des classes de 7P à 11S. Avant il était dans le val d'Hérens.

Passionné de sports de montagne, Guillaume a travaillé pendant dix ans en tant qu'accompagnateur en montagne, patrouilleur, moniteur de VTT, escalade et spéléologie. D'ailleurs il essaie de développer pour ces élèves des activités en partenariat avec le club alpin du Pays d'Enhaut.

Il est à la commission CADEV depuis l'année dernière.

Enfin il est en dernière année à la HEP Valais.

Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.



L'AVEPS (Association vaudoise d'éducation physique scolaire) est une association de la SPV (Société pédagogique vaudoise) et est affiliée à l'ASEP (Association suisse d'éducation physique).

ADHESION

Afin de faciliter le processus des adhésions et le suivi administratif, **sur la nouvelle version de notre site internet**, vous serez redirigé sur la page internet de la SPV : <http://spv-vd.ch/prestations/adhesion>

Si vous enseignez au SECONDAIRE 1, le montant de la cotisation est de CHF 60.-/année ainsi que la cotisation de la SPV.

Si vous enseignez au SECONDAIRE 2, le montant de la cotisation est de CHF 80.-/année.



Cette année, l'établissement secondaire de Léon-Michaud (Yverdon) a inscrit une équipe de filles et une de garçons. Chaque année, nous sélectionnons les élèves qui ont fait les meilleurs résultats aux joutes l'année précédente. La motivation est au rendez-vous la plupart du temps ; en effet, nous leur demandons de consacrer quelques mercredis après-midi pour s'entraîner. L'émulation au sein du groupe est intéressante à observer. Effectivement, les élèves ayant déjà participé, notamment à la journée suisse, motivent les autres en leur racontant comment c'était. Résultat : les garçons se sont qualifiés pour la Journée Suisse du Sport Scolaire en finissant à la 2ème place et les filles ne sont juste pas qualifiées avec leur 4e place.

La journée

Pour Jonathan, c'était la première fois qu'il participait et quand on lui demande s'il a été frappé par quelque chose en particulier lors de cette journée, il répond « j'étais vraiment surpris du niveau des autres participants, ils étaient vraiment forts. » L'atmosphère ? « Bonne ambiance, pas d'embrouille et nous on avait un groupe soudé » (David) « On était concentrés pour gagner »(Jonathan).

Une épreuve préférée ?

Pour Jonathan, c'est le 80m qu'il préfère, il excelle dans cette discipline. David lui préfère le 5x80m, discipline où on a besoin de toute l'équipe pour performer et l'ambiance dans le stade donne des ailes.

Une anecdote ?

Au saut en longueur, lorsque Melvin a chuté en glissant sur la planche d'appel. J'étais mort de rire, mais j'ai vite déchanté, c'était plus grave que prévu. » (David)

Un message pour les futurs participants ?

C'est cool, déjà on loupe une demi-journée d'école et c'est une chouette expérience. » (David) et les deux jeunes hommes s'accordent, s'ils ont un conseil c'est « visez toujours plus haut ! Essayez de vous dépasser, vous pouvez réussir et être toujours meilleur ! »

Lori Bovard remercie ces deux élèves d'avoir joué le jeu de l'interview afin de décrire leur expérience lors de cette journée cantonale du 21 septembre 2016.

En ce mercredi 16 novembre 2016, l'établissement primaire et secondaire de Crissier a organisé avec grand plaisir le désormais mythique tournoi de volleyball de l'AVEPS.

Six équipes (Chavornay, Bercher, Villamont, l'Avallée, Renens et Crissier) se sont opposées dans une ambiance des plus détendue. Tous les participants ont pu s'adonner à leur sport favori et ont pu le pratiquer de manière intensive (six matchs par équipe). Tactique de jeu et encouragement étaient de mise en cet après-midi formidable.

Au bout du suspense, le classement final a désigné les équipes de Renens et Villamont premier ex-aequo, à la troisième place à égalité Bercher et Crissier, et pour terminer à la cinquième place L'Avallée et Chavornay.

Aux environs de 16h30, tout le monde a pu boire un verre en refaisant "les matches". Tous se sont dit "à l'année prochaine pour de nouvelles aventures".

PS: Tous les participants ont pu rentrer à la maison avec une mandarine dans la poche.

Luc Gamboni, organisateur

SPORTS UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ ET ÉCOLE
POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE
DE LAUSANNE



A vous toutes et tous,

Le frimas de novembre et ses longues nuits nous proposent des soirées au coin du feu avec un bon livre ou la continuité de nos évaluations et/ ou de nos plans d'établissements.

Le Comité se réunira avant les fêtes de fin d'année, afin de préparer les diverses séances de l'an nouveau et les dossiers à traiter en 2017.

Je profite de ce petit éditto pour souhaiter la bienvenue à Guillaume, dans notre staff coloré des MEPS.

Ces quelques mots pour :

- que vous profitiez de ces quelques jours de détente pour batoiller
- déguster quelques bricelets et autres mets rapicolants
- utiliser le blind si nécessaire lors de vos parties de jass
- éviter la débattue lors de vos sorties hivernales (ski, snowboard, luge, raquette)
- ne pas prendre d'astiquée par l'absorption de liquide à bulles
- lâcher quelques witz
- pioncer afin de vous régénérer pour 2017.

Bonnes fêtes à tous et au plaisir de vous retrouver sur les pistes, lors d'un cours J+S, à une journée cantonale ou autour simplement d'un apéro.

Cordialement et amicalement

Claudine Dutoit, Présidente

1. Accueil - Allocutions**Accueil :**

Nicole Bersier, présidente du bureau ouvre la séance à 8h50 et souhaite, au nom du comité et du bureau de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à l'Abbaye. Elle a le plaisir de présider notre assemblée générale 2016.

Ouverture par la présentation du film présentant l'AVEPS projeté lors de l'AG des délégués de la SPV.

L'ordre du jour de l'AG 2016 est paru dans l'édition n° 240 du journal contact de septembre 2016.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour, qui est ainsi accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Nicole Bersier salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- Mme Anne Christe de Mello et M. Yvan Rumpel, représentants de la DGEO
- M. Nicolas Imhof, chef de service du Service de l'Education Physique et du Sport
- M. Christophe Bifrare, syndic de la commune de l'Abbaye
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- M. Stephan Naddeo, directeur des écoles de la Vallée de Joux
- Les adjoints pédagogiques et les conseillers pédagogiques au SEPS :
 - M. Florian Etter
 - M. Raoul Vuffray
 - M. Christophe Botfield
 - M. Toni Pacifico
- M. Michel Pirker, chef cantonal J+S Vaud
- M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Marco Astolfi, président de la Fondation du Fonds du Sport
- MM Raymond Bron et Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Elle remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Dates Mercredi 18 janvier 2017 (renvoi au mercredi 1 février).

Lieu Les Mosses

Programme

Dès l'arrivée aux Mosses

Déplacement sur le bâtiment de l'Espace Nordique

Ajustement des inscriptions

Distribution des dossards

09h30 Ski-cross en individuel, derrière Espace Nordique

Dès 10h00 Entraînement au tir pour biathlon

11h00 Départ Estafettes par équipe et catégorie

Dès 12h00 Pique-nique à l'Espace Nordique ou avec autres camarades de la journée glisse

13h30 Départ course de biathlon en individuel

15h00 Proclamation des résultats

15h30 Fin de l'activité, retour aux cars

Remarque Pour des raisons d'organisation des transports par établissement, en cas de renvoi de l'activité glisse, le ski de fond est également renvoyé.

Inscription Directement sur le site www.aveps.ch

Organisation : Sandra Jilani

- Dates** Mercredi 18 janvier 2017 (renvoi au mercredi 1 février).
Le n° de téléphone 021/962.79.95 annoncera un éventuel renvoi le mardi précédent dès 11h00. Annulation si les conditions ne sont pas réunies une seconde fois.
- Lieu** Les Mosses
- Discipline** Boardercross ski – boardercross snowboard
- Participants** Elèves de 7ème à 11ème années des établissements vaudois, possédant un niveau jugé suffisant pour cette activité.
- Programme**
- | | |
|-------------|--|
| 8h40 - 9h00 | Distribution des dossards, abonnements et informations |
| 9h00 - 9h45 | Reconnaissance des parcours sous la conduite du maître |
| 9h45 -10h15 | Descente d'entraînement sous la responsabilité du maître |
| 10h15-11h45 | Manche de qualification, départ individuel |
| 13h30–15h00 | A disposition pour les finales |
| Dès 15h30 | Proclamation des résultats |
- Matériel** Snowboard ou skis (longueur libre, mais utilisation d'une seule paire pour les différentes manches). Pas de bâtons. Casque de ski obligatoire, protection dorsale recommandée.
- Remontées** Les abonnements seront distribués lors de votre arrivée à l'information ; merci de nous transmettre, lors de l'inscription, les élèves possédant un abonnement des Alpes Vaudoises
- Repas** A la charge des participants. Possibilité de manger une assiette de pâtes pour 10.-Fr au restaurant de la Drosera, prévu pour ceux ayant réservé une assiette. Réservation lors de l'inscription. Pour les autres une salle pique-nique est à disposition.
- Inscription** Jusqu'au 12 janvier 2017, directement sur le site www.aveps.ch. Une confirmation vous sera envoyée dans les 3 jours
- Organisation :** Montreux-Est
André Wismer, Marco Moreira et Catherine Troesch

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de M. Pavel Fantys et Lionel Chappuis. Afin d'honorer leur mémoire, nous nous levons pour observer une minute de silence.

Allocutions :

Nicole Bersier donne maintenant la parole à :

a. M. Jacques Rubattel, vice-président de l'AVEPS

Jacques Rubattel nous lit le message rédigé par la présidente Claudine Dutoit, excusée, message rédigé en acrostiche comme habituellement de sa part:

Sur les hauteurs enneigées de Saas Fee, je vous transmets un bonjour rafraichissant.

Avec mes collègues du Comité et du bureau, je vous souhaite de passer des bons moments d'échange.

Associés, nous le sommes par le biais de notre AVEPS et pour notre beau métier.

Soyez certains que je ne vous oublie pas.

Forts et fiers, deux mots qui font aussi partie de la devise des gymnastes, alors honorons notre belle profession.

Encourageons-nous à défendre divers dossiers pour le bien de nos élèves.

Et je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, entourés de tout l'amour que vous méritez.

Belle assemblée, poignées de main et bisous pour chacun.

Votre dévouée présidente

Claudine

b. M. Bifrare, syndic de l'Abbaye

M. Bifrare souhaite la bienvenue à l'assemblée au nom des autorités de la Vallée de Joux et plus particulièrement de la commune de L'Abbaye. Il nous présente la Vallée de Joux, terre de contraste entre des activités économiques de pointe et une nature parmi les plus protégées du Canton. Elle est divisée en trois communes, et comprend 11 villages, habités par 7000 personnes environs et sites de 7000 emplois également, dont 75% dans le secteur industriel. Pôle économique important représentant environ 10% des exportations vaudoises et berceau de la haute horlogerie mécanique depuis plus de deux siècles. La vie sociale est aussi bien développée avec plus de 80 sociétés locales (musique, chant, arts, sports) et la Vallée est le lieu de nombreuses manifestations sportives.

c. M. Naddeo, directeur des écoles de la Vallée de Joux

M. Naddeo nous présente en quelques mots l'EPS de la Vallée de Joux, dont les bâtiments sont répartis tout autour du lac. Etablissement considéré comme petit par le nombre d'élèves (760) et moyen par ses structures (9 sites, 43 classes dont 9 secondaires et 34 primaires, 75 enseignants dont 5 doyennes et doyens, 4 secrétaires). L'établissement bénéficie de formidables installations sportives au Sentier. M. Naddeo nous présente la file d'EPS menée par Carole et composée de Marit et Monique, file dynamique qui organise divers camps pour les volées de 7H, 9H et 10H. M. Naddeo a été approché par les organisateurs de JOJ 2020 pour accueillir les épreuves de ski de fond.

ETE HIVER
Télé-Château-d'Oex 1700 m

HIVER : Camp de sports d'hiver, dortoirs 52 places
ETE : pour des courses d'écoles originales,
 multiples forfaits et activités sur le site de la Braye
À consulter sur :

Rens. 026/924.67.94 info@telechateaudoex.ch

Deux équipes de quatre joueurs s'affrontent. Durant la 1ère mi-temps, une équipe défend le panier de basketball et attaque les buts de football. Puis, en 2ème mi-temps, les équipes inversent les rôles.

Les règles détaillées du SKILLBall, le système de distribution des points et toutes informations utiles aux enseignants d'éducation physique peuvent être téléchargés sur www.skilltheball.com.

SKILLTheBall, le ballon

La nature du jeu étant une combinaison de basketball et de football, il est primordial d'utiliser un ballon adapté du point de vue de la texture, du poids, de la taille, de la qualité du rebond et du tir. SKILLTheBall a été spécialement développé afin de répondre à tous ces critères. Il est composé, à la fois, d'une texture basketball et football, idéal pour les rebonds et les tirs.

Un SKILLTheBall est prêté (gratuitement) à tout enseignant intéressé à enseigner cette nouvelle discipline en classe. Pour ce faire, il suffit d'aller sur le site web mentionné ci-dessus et remplir le formulaire de contact.



Piero Quaceci, Pascal Roserens et Michal Lato

SKILLBall, le jeu

Ayant constaté que leurs élèves démontraient certains déficits au niveau de la coordination, trois enseignants des écoles professionnelles lausannoises ont décidé en 2015 d'organiser des camps de sport d'été dont l'objectif principal est de développer les capacités de coordination. Le National Sports Camp s'adresse aux enfants qui se trouvent dans l'âge d'or de la coordination (7-13 ans). Les camps 2017 auront lieu à Lausanne, Yverdon et Vevey. Lors de la première édition (en 2015), est né l'idée de développer un jeu qui caractérise le camp et qui développe la coordination chez l'enfant. Le SKILLBall a alors été créé ! Ce jeu mixe le football et le basket, et adopte des règles particulièrement bien réfléchies d'un point de vue pédagogique. Le système de distribution des points a été adapté, ainsi qu'un ballon innovateur, appelé SKILLTheBall, a été créé afin d'augmenter la qualité du jeu.

Le SKILLBall a comme objectif principal d'améliorer :

1. Les cinq capacités de coordination (orientation, rythme, différenciation, réaction, équilibre)
2. Les rebonds offensifs et défensifs au basketball
3. La 2ème intention offensive et l'organisation défensive au football
4. La créativité
5. La capacité de marquer des points

La particularité du SKILLBall se trouve dans l'alternance du travail du haut du corps (basketball) et du bas (football).

Les règles du jeu en quelques mots. Les joueurs changent de discipline au niveau de la ligne médiane de la salle de gym. Une moitié du terrain est équipée d'un panier de basketball alors que dans l'autre moitié se trouvent deux buts constitués de deux éléments supérieurs d'un caisson de gymnastique. Sur ces derniers, se trouve un cône. Les murs de fond et latéraux font partie intégrante du terrain de jeu.

d. M. Nicolas Imhof, chef de service du SEPS

Madame la Présidente,
Chers membres de l'AVEPS,

Une fois de plus l'année fut riche en travail, péripéties, dossiers, frustrations, découragements, encouragements, satisfactions. En voici un bref résumé non exhaustif.

Premier dossier, pas loin d'être le plus complexe même si ce n'est pas le plus simple :

Les subventions J+S pour les camps sportifs

La question de l'attribution des subventions J+S est encore d'actualité. Dans un courrier daté du 8 septembre et adressé aux communes et Associations scolaires de communes de notre canton, le SEPS a informé les organisateurs des camps sportifs scolaires que les trois subventions qu'il verse – celle de J+S, celle de la FFSV et celle du SEPS – seront dorénavant adressées au même endroit soit à la commune ou l'Association scolaire intercommunale. Cette information a suscité beaucoup de remarques et de questions, ce qui montre d'une part l'immense diversité de la gestion administrative et financière des camps (et c'est peu dire !) et d'autre part que tous les établissements scolaires n'ont pas encore pris la mesure des obligations légales liées à l'organisation des camps, obligations générées pour la plupart par la LEO, loi dont l'élaboration n'est évidemment pas de la responsabilité du SEPS.

Pour rappel, cette LEO oblige le canton, donc la DGEO, donc les établissements scolaires, à prendre en charge les frais des accompagnateurs formés (enseignants et moniteurs J+S) et la Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique précise que les subventions J+S doivent être versées à l'organisateur de l'offre sportive. Et comme la LEO dit que les communes sont responsables de l'organisation des camps, le SEPS n'a pas d'autre choix que de verser ses subventions aux communes ou associations de communes.

Les mécanismes de paiement seront ré-expliqués par Michel Pirker au cours de cette assemblée, mais le SEPS tient à préciser deux choses : d'abord que le SEPS surveille avec attention l'évolution du nombre de camps sportifs scolaires organisés chaque année sachant qu'ils sont aujourd'hui près de 700, c'est-à-dire en très légère diminution constante, et ensuite que le canton de Vaud, par l'intermédiaire du SEPS et de la DGEO, va investir plus d'argent pour soutenir les camps sportifs scolaires. J'ajoute que le canton de Vaud est probablement le canton suisse où les subventions aux camps sportifs scolaires sont les plus élevées.

Directives de l'évaluation de l'Education physique et sportive

Evaluations cantonales, document d'information, étiquettes autocollantes ou encore recueil des évaluations : le paysage de l'évaluation de l'EPS a subi de fortes modifications au cours de ces quatre dernières années.

En publiant le document « éducation physique et sportive - directives », le SEPS met un point final aux différentes démarches conduites pour l'adaptation de l'évaluation de l'EPS au Plan d'études romand dans notre canton.

D'une manière générale, les documents que nous avons produits reçoivent un bon accueil, même si les choix effectués par les différents groupes de travail suscitent et susciteront toujours des discussions voire des adaptations.

Une dernière fois, le Service tient à remercier de leur immense travail les enseignants qui se sont engagés au sein des trois groupes, ainsi que les animateurs pédagogiques et les chefs de file qui ont présenté ces brochures à leurs collègues et qui les soutiennent dans l'implémentation de ces documents au sein de leur établissement. Et qui dit sein dit Simon Templar.

Pour la gestion des évaluations, le très gros travail de conception réalisé par Sébastien Rossier semble convenir à la majorité des enseignants de sorte que la plate-forme GEEPS-EO en est maintenant dans sa phase de stabilisation. Des améliorations seront encore apportées à cet outil informatique, mais rien de fondamentalement nouveau.



“Maison”

Tout a commencé par un bel accueil lorsque Monsieur Frédéric Andrey, Directeur, nous a présenté les équipes et la logistique du lieu.



Le programme est posé et on se rend compte que l'on n'a plus besoin de sortir. Tout est concentré sur place, on est dans un cocon d'inspiration décoration Bois & Béton au service du sport. Plus qu'un centre, on se trouve véritablement dans une « maison ».

« Faire corps avec son esprit »

Tout en bas c'est nos jambes. Réciproque à la maison du sport puisque c'est au sous sol que l'on apprend en faisant.

Au milieu c'est le réfectoire avec ses menus à l'équilibre des saveurs qui ravit nos ventres.

Tout en haut comme la tête ... les salles de théorie qui permettent de suivre les cours et de débattre sur ce que l'on aime : notre métier de MEPs.

Chambres, réfectoire, salles de théorie, salle de gymnastique...la journée est rythmée. Les participants s'engagent physiquement et les efforts s'en trouvent récompensés par une cuisine incroyable. Les plats sont faits sur place et présentés avec goût !



La conjonction de ces circonstances favorables nous ont permis de « bien se sporter » et de profiter de trois belles journées !

FISCHER VINS
DOMAINES DES PAPILLONS & St / AMOUR



Vignerons - encaveurs

**Dégustation et Ventes
des vins de nos Domaines**

A Chenaux/Cully

Le mercredi de 18h00 à 20h00 ou sur rendez-vous
Caveau à louer (50 personnes maximum)

A Coinsins

Le mercredi de 18h00 à 20h00 ou sur rendez-vous

A Belmont/Lausanne

Le samedi matin sur rendez-vous !

Tél./Fax 021 784 02 09
Gilbert 079 353 76 06 - Valérie 079 424 05 19
famille.fischer@domaine-des-papillons.ch

Village de tipis
Association Madrugada

Des camps, courses d'écoles ou
week-ends inoubliables sous tipis,
sur les crêtes de la Vallée de Joux

Infos et réservations :
www.tipis.ch – info@tipis.ch



Gecko Escalade

Venez découvrir vos élèves
sous d'autres latitudes!

**TARIFS
RÉDUITS
POUR LES
ÉCOLES**

- Après-midi sportives
- Courses d'école

**GRIMPER
C'EST DANS
NOTRE NATURE !**

Situé en pleine nature, à
20 min. de Lausanne et
10 min. de Moudon

www.geckoescalade.ch
Tél. +41 21 882 25 55

Mise à jour des programmes d'établissement au cycle secondaire

Le SEPS a toujours annoncé qu'après avoir adapté les moyens d'évaluation au Plan d'études romand, viendrait le moment d'adapter les programmes d'établissement de 9S à 11S. Ce travail est maintenant à bout touchant puisque le délai pour remettre les programmes d'établissement est fixé au 16 décembre de cette année. Christophe Botfield et Toni Pacifico relèvent d'une manière générale l'excellent travail effectué par les files d'éducation physique et soulignent que cette démarche est souvent génératrice d'idées et d'impulsions nouvelles au sein des établissements.

Le Plan d'étude cadre (PEC) dans les écoles professionnelles

Pratiquement en même temps que les établissements de la scolarité obligatoire, les écoles professionnelles de notre canton sont en train d'effectuer une démarche similaire en adaptant en leur sein le Plan d'études. Qui dit Saint dit Simon Templar et ce travail n'est pas chose aisée, compte tenu des différences d'infrastructures qui existent d'un endroit à l'autre.

Le groupe de travail test physique au postobligatoire

Comme vous le savez, les élèves de 1re année du postobligatoire effectuent chaque année un test de condition physique dont les résultats sont rassemblés, traités et analysés en collaboration avec Statistique Vaud. Le SEPS a souhaité marquer une pause dans cette démarche et réunir un groupe d'expert afin de ré-analyser la pertinence de chaque exercice de ces tests et, éventuellement, d'en modifier certains. Des informations vous parviendront en temps utile.

L'organisation des journées cantonales

Le Service est préoccupé par la difficulté de trouver des organisateurs pour les manifestations sportives cantonales. Alors que ces journées semblent attirer de plus en plus d'équipes, cette pénurie est inquiétante et de nature à freiner cet élan. Nous espérons que l'AVEPS saura motiver les enseignants à accepter cette tâche difficile, mais passionnante en regard de l'enthousiasme manifesté par les participants.

Refonte du certificat de dispense médicale

Comme annoncé l'an dernier, notre Service a mis sur pied un groupe de travail chargé de revisiter le certificat de dispense médicale en EPS établi par nos soins il y a plus de 10 ans. Un lien avec ACTIVdispens est encore à définir. On trouve notamment dans ce groupe de travail des professionnels de la santé.

Les locations des salles du postobligatoire

Celles et ceux qui travaillent dans un établissement de la scolarité post-obligatoire l'ont peut-être constaté : depuis cette rentrée scolaire, les tarifs de location des salles de sport des gymnases à des clubs sportifs ont été modifiés. Conformément à la Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport, il fallait uniformiser les tarifs des gymnases qui allaient de 10 francs à 50 francs par module et par heure. Le Service des bâtiments de l'Etat a fait des calculs très complexes pour tenir compte de tous les coûts engendrés par cette location (chauffage, nettoyage, conciergerie, etc, etc) et est arrivé à un prix moyen – de mémoire – de plus de 50 francs par heure.

Le SEPS a lourdement insisté pour faire comprendre que ces tarifs étaient inapplicables. Finalement ceux-ci ont été ramenés à 30 francs, tarif modulable en fonction du nombre d'heures et du fait que la location est effectuée le soir, le week-end ou durant les vacances scolaires. Des clubs m'ont contacté pour faire savoir que ce tarif était toujours beaucoup trop élevé, sensiblement plus cher que ce qui se faisait avant et ce qui se pratique dans la plupart des communes. C'est vrai. Mais le SEPS n'est pas le service qui gère ces tarifs.

Par ailleurs, je relève quand même que cette démarche d'uniformisation devrait permettre de faire en sorte que les gymnases ouvrent plus largement leurs salles durant le week-end et une partie des vacances scolaires, même si ce n'est pas encore le cas partout. Mais le SEPS y travaille.

“Robert Gruz a été très tôt formé dans la société des Amis-Gym de Lausanne. Il a été un gymnaste de hautes compétences et performances. Une formation complémentaire en a fait un MEP de premières cuvées au collège classique de Lausanne. Il fut maître formateur aux cours du brevet. A une fête des Amis-Gym, il a gravi une “pyramide” de 6 couche de gymnastes. Et tout en haut, le gamin qui faisait le stand, c'était lui...”

Jean Pierre Paquier a d'ailleurs écrit dans le **CONTACTS de novembre 1988** (IMAGE 1) un article sur “Les réunions de Robert” se rapportant à la dernière sortie des Anciens maîtres de gymnastique vaudois.

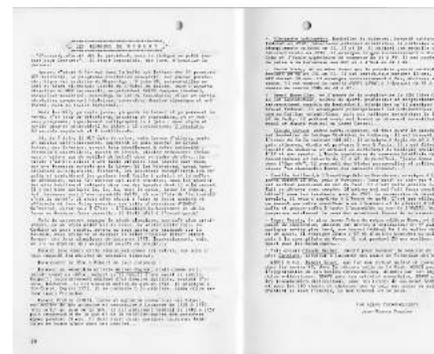


Image 1

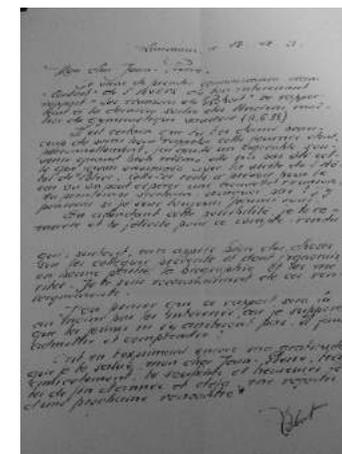


Image 2

Extrait de la lettre manuscrite de Robert Gruz en réponse à l'article de J-P Paquier datée du 12.12.88 (IMAGE 2)

“Je te félicite pour ce compte rendu qui surtout m’a appris bien des choses sur les collègues présents et dont j’ignorais en bonne partie la biographie et les mérites. J’ose penser que ce rapport sera lu au moins par les intéressés car je suppose que les jeunes ne s’y arrêteront pas. Il faut admettre et comprendre”.

Tel un conte de Noël, je referme cette chronique l'esprit songeur et avec le sourire d'avoir partagé un peu de leur histoire où se mêle sagesse, humilité et amitié.



Le Centre Sportif Vallée de Joux vous accueille 365 jours par an dans sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisports, fitness, centre nautique, restaurant et hébergements. Son espace wellness et le 1^{er} Accro-Indoor de suisse romande inaugurés en 2015 complètent et diversifient parfaitement cette offre.



Choisissez vos activités pour votre camp multisports! Tarifs spéciaux pour les écoles.
Centre Sportif Vallée de Joux – 021 845 17 76 – www.centresportif.ch

J+S au SSF

Enfin permettez-moi de vous donner quelques informations d'un projet lancé il y a quelques années. Après de longues et difficiles négociations avec l'Office fédéral du sport, le SEPS a fait auprès des établissements scolaires et des maîtres d'éducation physique une information pour vous inciter à annoncer le SSF à Jeunesse+Sport lorsque les critères sont remplis. Nous n'avons et vous n'avez pas travaillé pour rien : cette annonce à J+S a permis de ramener dans les écoles vaudoises plus de Chf 100'000.-, le plus souvent au bénéfice des enseignants du SSF. C'est donc loin d'être négligeable et je pense que nous avons encore un bon potentiel de progression.

J'aimerais au nom de vous tous remercier Toni Pacifico qui s'est particulièrement investi dans ce dossier, ainsi que Michel Pirker.

e. M. Gregory Durand, président de la SPV

M. Durand transmet les salutations du Comité Cantonal de la SPV et remercie le comité de l'AVEPS pour le travail fourni tout au long de l'année, notamment pour les organisations des diverses manifestations ainsi que pour la bonne collaboration administrative (gestion des membres, newsletter). Il revient sur le bilan de la LEO dressé par la DGEO, explique que la SPV fait partie d'un groupe de travail pour suivre cette mise en place d'une école de qualité mais ne sait pas quelles seront les possibilités de modifications étant donné le contexte politique qui va changer. Il transmet un message aux délégués SPV avec l'annonce d'une Assemblée des Délégués extraordinaire fin novembre pour prendre des décisions très importante et les enjoint à être présent à cette assemblée. Il remercie également l'AVEPS pour le film qui a donné des idées à d'autres associations.

f. M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP

M. Patelli présente ce qui se passe au niveau des jeunes se formant à la HEPL et donc au moment de l'entrée dans le métier. L'EPS est la seule branche en Suisse dans laquelle il y a assez de maîtres formés. L'atout pour trouver du travail est donc le choix de la seconde branche d'enseignement. Il y a une augmentation des étudiants qui se forment pour le secondaire 2 et qui reviennent à la HEPL pour se former au secondaire 1.



Tout
et encore plus
pour le sport,
le jeu
et les loisirs.



Alder+Eisenhut AG, 9642 Ebnat-Kappel, Téléphone 071 992 66 33, Fax 071 992 66 44, www.alder-eisenhut.ch

Au niveau des offres de stages, les stages A (chez un praticien formateur) sont en augmentation, les stages B (en emploi) sont moins disponibles. Il y a une tendance visible d'accueillir à la HEPL moins d'étudiants titrés en Master à la sortie de l'UNIL, mais plutôt avec un Bachelor qui est suffisant pour enseigner au secondaire 1. Il nous parle de la collaboration HEPL-ISSUL au sujet de la refonte du contenu des plans d'enseignement à l'UNIL.

Sur l'évaluation de la qualité de la formation dispensée à la HEPL, cette dernière est en progression.

Bref retour sur la qualité des journées de formation en EPS de début septembre 2016 à Dorigny au moyen de l'évaluation en ligne (très bon taux de retour 70%): très bonne évaluation générale, évolution positive de la partie conférence en auditoire. M. Patelli nous dit sa fierté de son équipe de formateurs de la HEPL, qu'il remercie puisque certains sont présents, et conclut sur le fait que la formation dispensée à la HEPL est de qualité et répond aux attentes des étudiants.

Question de Luc Vittoz: les étudiants de retour en formation S1 après avoir suivi la formation S2 sont-ils de retour par l'envie d'avoir un double titre ou par manque de place sur la marché du travail au S2?

Réponse de Gianpaolo Patelli: je ne sais pas car la question n'est pas posée ainsi. Ajout de Francois Ottet: la priorité des étudiants suivant les modules S2 est de trouver un travail au S2 et le retour en formation au S1 est la solution de secours.

Précision de Raphael Blanchard: j'ai fait les 2 formations à la suite en 2 ans pour gagner du temps, mais j'étais conscient de vouloir commencer ma carrière au S1.

Information de Gianpaolo Patelli: aucun inscrit cette année au complément de formation de 26 crédits, permettant aux titulaires du Diplôme Fédéral d'obtenir un Master.

Résumé de Luc Vittoz: l'emploi étant bouché au S2, les étudiants se contentent d'un Bachelor pour S1.



De gauche à droite :

Anne Guignard
Anouk Nussbaum
Severin Perfetta
Magali Bovas
Jerôme Krailiger
Nicole Bersier
Jacques Rubattel
Lori Bovard
Hors Photo : Raphaël Roubaty



Nordic-Sport

Le Mollendruz
LOCATION-VENTE

Tout le matériel et l'équipement
pour la randonnée
et le nordic-walking.

Organise vos sorties avec guide

021/841.11.80

www.nordicsport.ch



Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

Luc Vittoz demande au comité qu'il surveille ce qui se passe en 7-8H au niveau de l'engagement de spécialistes de l'EPS, voire de faire un sondage sur cette problématique pour connaître l'évolution, savoir comment où on en est dans les établissements mixtes? Il informe l'assemblée que le SEPS ne peut pas diffuser cette information, donc c'est à nous de prendre les devants pour avoir ces chiffres.

A l'unanimité de l'AG, cette demande est faite par l'assemblée au comité.
Remarque de Christophe Botfield: ce n'est pas que le SEPS n'a pas le droit de vous donner les chiffres, mais on n'a pas le droit de faire la recherche.

L'assemblée se termine par la projection du film de Christophe Tacchini, diffusé lors de la conférence de rentrée de l'établissement scolaire de Crissier.

Carole Du Bois nous invite à l'apéritif. Anouk lui remet une bouteille pour remercier Carole et son équipe.

L'assemblée est cordialement invitée à venir partager l'apéritif. Le repas sera servi aux alentours de 13h00 à l'Hostellerie de la Baie du Lac à L'Abbaye.

Nicole Bersier remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente fin d'année 2016.

L'assemblée générale est levée à 12h14



g. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP

Mme Jaquemet nous présente le nouveau logo de l'ASEP.
Rapide tour d'horizon des thèmes abordés au sein de l'ASEP: les salaires différents entre enseignants d'EPS ou d'autres branches, problème récurrents dans de plus en plus de cantons, la pire situation étant NE.
GE se bat pour que la 3e période d'EPS soit inscrite dans la loi cantonale.
JU a un cruel besoin de salles pour assurer cette 3e période d'EPS.
Annonce de la formation continue (congrès pédagogique) à Macolin du 27 au 29 octobre 2017.

Les Formations continues sur place sont une bonne idée et commencent à bien fonctionner. L'ASEP ayant des soucis de finances, leur prix va néanmoins augmenter.

Rappels du site internet de l'ASEP, de l'action Climbing is cool, L'Ecole Bouge est en recherche de financement puisque plus pris en charge par le BASPO à Macolin.

La journée Sport Scolaire Suisse aura lieu le 7 juin 2017 à Fribourg, cette date reste un problème pour VD en raison des dates d'examens.

Retour sur le matériel pédagogique Ingold.

Le GRT va devenir seulement romand et non tessinois et a la volonté d'être plus pro actif, par exemple de participer aussi à l'organisation des JOJ 2020 (par exemple biathlon facile à organiser).

Marianne Jaquemet conclut en transmettant les salutations et remerciements de l'ASEP.

Intervention de M. Imhof sur le manque de salles de gym en VD aussi (et pas seulement au JU) notamment dans la scolarité post-obligatoire qui n'arrive pas à offrir les 3 périodes d'EPS mais fonctionne sur un mode 3-2-2 en général. Il rappelle que le financement des salles de gym de l'école obligatoire est géré par les communes, financement que certaines ont de la difficulté à assumer, mais que le bon exemple n'est pas toujours montré par l'Etat de Vaud au niveau des salles disponibles pour les institutions du post-obligatoire.

h. M. Michel Pirker, chef du secteur J+S Vaud

M. Pirker revient, après l'intervention de Nicolas Imhof, sur le versement des subsides pour les camps: la nouveauté est le versement échelonné des indemnités (80% à la fin de l'offre - 20% l'année suivante) et ceci dès le 1er janvier prochain. Tous les cantons étaient opposés à cette manière de faire.

Petit rappel historique quant aux subsides, divisés en deux mais sur VD pris en charge par le Fonds du Sport, donc pas de différence dans notre canton; 2008 création de J+S 5-10, devenu J+S Kids, puis appelé Sport des Enfants maintenant. Ce programme n'a pas rencontré la réussite prévue, donc son financement est retourné à la Confédération. En 2012, mise en application des nouvelles ordonnances et donc des nouvelles indemnités, système plus juste mais plus coûteux aussi. En mars 2015, coupe dans les subsides par la direction de Macolin.

Le canton de Vaud propose donc dès le 1.1.2017: la subvention J+S ramenée à CHF 6.08 (au lieu de 7.60) soit au total CHF 12.48 à la place de CHF 14.-, le tout versé à la commune ou l'association de commune.

Les salaires des moniteurs de camps sont fixés à 70.- par jour, possibilité pour les communes de les payer plus.

Une formation Sports de Neige est organisée en lien avec la HEPL sur la semaine de vacances des étudiants (29.01.2017 au 03.02.2017), il reste des places disponibles pour des gens ayant déjà une formation pédagogique (journées préparatoires 10.12.2016 et 14.01.2017, examens 11.12.2016 et 15.01.2017).

Le programme Sport des Enfants cherche à accueillir de nouveaux experts, par exemple des MEP animateurs pédagogiques.

Fin des allocutions

Avant de poursuivre, la parole est donnée à Carole Du Bois, afin qu'elle nous donne quelques informations concernant la suite de la journée.

Celle-ci remercie les nombreuses personnes présentes à qui elle souhaite la bienvenue. Elle remercie son équipe et explique le contenu de l'enveloppe reçue (invitations à la piscine), ainsi que le déroulement de la suite de la journée. Carole nous informe que la location de la salle et l'apéritif sont offerts par la commune. Anouk lui offre une bouteille pour la remercier de son organisation.

Nous tenons à remercier chaleureusement, elle et son équipe, de nous accueillir aujourd'hui à L'Abbaye.

12.2. Journées scolaires suisses : Raoul Vuffray

Retour sur l'édition 2016 à St-Gall avec pour la première fois une cérémonie d'ouverture. Sur le plan des résultats, Vaud a toujours de la peine en CO. Récapitulatif des participations vaudoises de ces dernières années avec une belle progression du nombre de participants.

Présentation des disciplines prévues le 7 juin 2017 à Fribourg.

Rappel: les frais pour les élèves sont payés par le SEPS. La DGEO prend en charge les frais liés aux enseignants.

Délai d'inscription fixé au 31 décembre 2016.

Pour 2018, le lieu n'est pas encore défini.

12.3. AG 2017 :

4 novembre 2017 à Clarens, organisée par Jérôme Krailiger

12.4. AG 2018 :

3 novembre 2018 à Poliez ou Echallens, organisée par Marianne Jaquemet et Raphaël Roubaty

13. Propositions individuelles et divers

La parole est donnée à Marco Astolfi pour des informations sur la maison du sport vaudois qui est maintenant ouverte. Beaucoup de bons échos quant à l'accueil, les infrastructures et la nourriture. Il nous incite à y organiser nos camps. Sur le site, il y a maintenant de vraies photos, après les photos de synthèse.

Séverin Perfetta: quel est le taux de réservation? (le prix de l'abonnement n'étant pas inclus, on est allé ailleurs à cause du prix) est-ce bien occupé ou y a-t-il beaucoup de semaines vides? est-ce possible de revoir le prix?

Marco Astolfi: ce n'est pas plein complètement, mais on sait ce que l'on offre. Pour l'instant, il n'y a pas de discussion sur la table pour baisser les prix. Les semaines de cet hiver sont bien remplies. Sur le site, il est possible de voir l'occupation. La taxe de séjour a été incluse dans les prix, cela fait déjà une petite différence.

Précision de Nicolas Imhof: le prix se situe dans la moyenne de ce que les établissements ont l'habitude de payer pour leurs camps.

12. Informations**12.1. Journées cantonales :**

Anne Guignard prend la parole pour remercier les organisateurs présents des journées cantonales (organisation ayant lieu entre AG2015 et AG2016), remerciements sous forme de mime pour deviner qui a organisé les journées, et encourage également les collègues présents à participer à ces journées avec leurs classes.

Elle remet aux intéressés, avec l'aide de Anouk, une bouteille à chaque personne présente.

- Jean-Pascal Gilliéron pour l'athlétisme ;
- Véronique Pellet pour la natation ;
- Vincent Mettraux pour le volley ;
- Cédric Biolaz le ski de piste et le snowboard ;
- Sandra Jilani pour le ski de fond ;
- Nicolas Cuny pour le foot en salle ;
- Florent Bron pour le foot ;
- Raphaël Blanchard pour l'orientation ;
- Jérôme Krailiger ou Alain Melly pour le mini-volley

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Luc Gamboni, représenté par Pierre-Olivier Brunner pour le volley ;
- Claudine Dutoit pour le golf ;
- Carlos Fidalgo pour le unihockey ;
- Marianne Jaquemet pour le beach-volley (qui n'a pas eu lieu cette année) ;
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

Anne est remerciée par Nicole Bersier pour la distribution animée.

Les bouteilles distribuées proviennent d'un nouvel annonceur (Gilbert Fischer, vigneron sur La Côte et en Lavaux) trouvé par Lori Bovard.

Nicole Bersier informe qu'en ce 5 novembre 2016, notre assemblée réunit 42 membres actifs et que 57 personnes sont présentes au total.

Deux scrutateurs sont désignés pour les éventuelles votations à main levée qui jalonnent la matinée (Luc Vittoz, Raphaël Blanchard).

Cette année, les divers établissements scolaires du canton sont représentés ainsi :

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| •mixtes : 15 | •secondaires II : |
| •primaires : 5 | •écoles professionnelles : 0 |
| •secondaires I : 5 | •HEP : 1 |
| •ISSUL : 0 | |

Ce qui représente un total de 28 établissements.

Pour mémoire: 34 en 2008, 48 en 2009, 30 en 2010, 41 en 2011, 47 en 2012, 46 en 2013, 35 en 2014, 38 en 2015.

Etat des membres (au 15 octobre 2016) :

257 membres actifs, 5 membres d'honneur et 129 honoraires.

2. Procès verbal de l'assemblée générale 2015 à Chardonne

Le PV de l'AG 2015 est paru dans l'édition n° 237 du Contact de décembre 2015, avec un correctif dans l'édition n° 239 de juin 2016, et sur le site internet www.aveps.ch.

Aucun membre ne demande la parole, le PV est ainsi accepté et Marit Looten est remerciée pour la rédaction de ce dernier.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre 2016, nous avons enregistré 6 admissions. Nicole Bersier prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage.

Il s'agit de: Emilie Wehrli et Arianne Urfer.

Certains nouveaux membres se sont excusés: Sandra Jilani, Alessandro Fortunato Buccinna, Coraline Wyss et Bruno Fonseca.

Nicole Bersier leur souhaite la bienvenue au sein de l'association, qui se bat pour leur métier, et qui sait, dont ils seront une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau!

Cette année, l'AVEPS déplore 10 démissions.

4. Remise des diplômes

4.1. Jubilaires

Le diplôme est attribué aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1991.

Lori invite les jubilaires présents, Luc Vittoz, Florian Etter et Catherine Rouge Dafflon, à venir devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme, accompagné d'une bouteille.

Le diplôme sera envoyé aux excusés et absents, à savoir: Karin Ducommun, Olivier Trittbach et Jean-Marc Roduit excusés, Jean-Luc Cattin, Laura Bitschnau-Martinez, Vincent Mettraux, Michal Jirounek, Pascal Follonier, Yvette Schaller et Olivier Ponnaz, absents.

Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

4.2. Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient d'une retraite bien méritée.

Lori et Jacques invitent les deux nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir une petite attention. Il s'agit de Christian Delapraz et Mireille Granvorka, excusée, à qui le diplôme sera envoyé.

5. Discussions des rapports

Les 5 rapports suivants, qui sont parus dans le dernier contact, seront discutés et votés en bloc.

- 5.1. Rapport de la Présidente
- 5.2. Rapport du Vice-président
- 5.3. Rapport de la Responsable technique
- 5.4. Rapport du Responsable promotion et publicité
- 5.5. Rapport de la Secrétaire

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés.

Les rapports sont soumis au vote.

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité et remercient les différents protagonistes pour le travail fourni tout au long de l'année par leurs applaudissements.

Séverin Perfetta: l'argument n'était pas forcément nouveau pour le tribunal, mais il été contourné et invalidé.

Luc Vittoz: la frustration vient du fait que l'élément nouveau n'a jamais été jugé, donc ceci explique l'envie de certains de continuer la voie juridique. Car ce nouvel élément amène de l'espoir et certains veulent des réponses.

Jean-Marc Passet: les titres anciens ne sont pas reconnus, c'est l'aberration du système actuel, les prafos fonctionnent sans titres reconnus, il faut mettre la HEP devant le fait que ceux qui forment les étudiants actuels n'ont plus de formation validée.

Raymond Bron aime beaucoup ces moments de débats à l'AVEPS car ça ressemble aux débats de la politique française. Il formule alors une motion d'ordre: cette discussion a permis de nourrir la réflexion d'un comité qui doit dire maintenant dans quelle direction l'AVEPS doit aller. Le comité doit maintenant présenter à l'assemblée une ligne claire, compte tenu de tout ce qui a été dit. Dans ces prochaines semaines, le comité devrait se préparer pour convoquer une AG extraordinaire, et ainsi présenter une position claire, quelques alternatives aussi éventuellement. AG extraordinaire qui ne tourne autour que d'un seul sujet, avec les personnes intéressées par ce sujet présentes.

Applaudissement de l'assemblée.

Jacques Rubattel conclut en acceptant le mandat.



Carole Du Bois intervient en disant qu'ayant fait la formation des fameux 26 crédits, elle trouverait injuste de valider le titre, cette formation est différente de celle de l'époque, ça a pris du temps, mais il n'y a pas de comparaison possible.

Marc Wertz: ils ont réussi leur coup en arrivant à nous diviser.

Jérôme Krailiger rappelle que les 26 crédits donnent accès à un titre différent, ce qui n'est pas le cas du recours qui ne porte que sur le traitement salarial, on ne peut donc pas comparer les deux choses.

Marcel Favre propose de voir le problème sous un autre angle et de chercher comment aider les gens à régulariser leur situation plutôt que de consacrer 20000.- à une nouvelle procédure.

Jean-Marc Passet: le terme régulariser me gêne beaucoup

Marcel Favre: on n'avance pas, on en est toujours au mur des lamentations, on n'a pas de solution. Renonçons à cette manière d'aborder le problème (la solution juridique) pour en trouver une autre. Nos AG sont empoisonnées par ce problème, il faut dépasser ce stade.

Grégory Durand: l'idée d'y aller avec une protection juridique, c'était effectivement de lâcher le truc et de transmettre la patate chaude à quelqu'un d'autre. Ça n'empêche pas de chercher une autre voie, ceci appartient au comité et à l'assemblée.

Marcel Favre: pour moi, la voie juridique est une voie désespérée, il est inutile de continuer dans cette voie sans issue.

Marianne Jaquemet: on pourrait renvoyer une lettre officielle à la HEP.

Durand: la HEP ne va pas répondre, ce n'est pas juste une lettre, c'est contester une décision de la HEP et donc prouver une inégalité de traitement.

Marianne Jaquemet: concrètement, ce serait bien de travailler sur l'attractivité des 26 crédits pour donner envie aux gens de s'inscrire.

Anouk Nussbaum: la HEP aurait proposé de discuter le contenu des 26 crédits.

Carole Du Bois: ce ne sont pas les cours qui prennent du temps, c'est la validation et le mémoire. Il est important de dire aussi qu'on peut bénéficier d'heures de décharge pour cette formation de 26 crédits.

Grégory Durand: la proposition des 26 crédits avec période de décharge avait été proposée à l'époque, c'est donc ça qu'il faut négocier avec la HEP.

Luc Vittoz intervient pour expliquer la frustration de certains suite au timing de l'élément nouveau qui est arrivé trop tard pour qu'il soit jugé par le tribunal administratif.

6. Comptes

6.1. Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association, notamment que nous sommes une association qui a la chance d'avoir de l'argent en réserve.

AVEPS
Compte d'exploitation au 15.10.2016

BILAN du 16.10.2015 au 15.10.2016

Caisse	367.85	Capital	66'429.35
CCP	39'780.23	Passifs transit.	2'600.00
BCV <small>0904.45.97</small>	29'462.50	Bénéfice	2'421.23
Actifs transit.	1'840.00		
Perte	0.00		
TOTAL	71'450.58	TOTAL	71'450.58

AVEPS
Compte d'exploitation au 15.10.2016

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations ASEP	11'000.00	Cotisations AVEPS	17'720.00
Journées sportives	7'141.55	Contribution SPV	4'304.00
Journal Contacts	7'717.45	Subsides Fonds du Sport	10'000.00
Indemnités comité	7'911.10	Soutien SEPS journées cant.	7'141.55
Frais de représentation	3'581.20	Publicité	3'700.00
Frais administratifs	1'149.85	Intérêts	10.50
Site Internet	1'500.00	Autres revenus	2'430.18
AG de l'ASEP	1'007.50		
Autres dépenses	1'876.35		
Bénéfice de l'exercice	2'421.23		
TOTAL	45'306.23	TOTAL	45'306.23

Questions de Carole Du Bois: quels sont les autres revenus? Le remboursement de frais d'avocat engagés.

Personne ne demande un complément d'informations, Nicole Bersier donne la parole aux vérificatrices des comptes.

6.2. Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée à la rapporteuse des vérificateurs des comptes: Catherine Rouge Dafflon pour la lecture du rapport.

Mandatées par l'AG 2015 et invitées par le caissier, Catherine Rouge Dafflon et Sandrine Bardet Gabbeler se sont rendues le 2 novembre 2015 à Cossonay. Après avoir entendu les informations du caissier et effectué des contrôles pointés avec une vérification des pièces justificatives, elles ont pu constater que les comptes sont très bien tenus. Les vérificatrices remercient le caissier pour son travail professionnel et précis. La rapporteuse affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation et propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Personne ne demande d'informations complémentaires.

Le rapport des comptes et celui des vérificatrices des comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargés et remerciés pour leur travail.

Décharge est donnée au caissier et aux vérificatrices, remerciés par Nicole Bersier et l'assemblée.

7. Budget 2016 – 2017

Séverin Perfetta présente le budget 2016-2017.

Le Budget ne présente pas de grandes différences avec les années précédentes.

BUDGET AVEPS 2016-2017

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations ASEP	11'000	Cotisations AVEPS	18'000
Journées sportives	8'000	Contribution SPV	4'400
Journal Contacts	8'000	Subsides Fonds du Sport	10'000
Indemnités comité	11'000	Soutien SEPS journées cant.	8'000
Frais de représentation	4'000	Publicité	4'600
Frais administratifs	1'500	Intérêts	20
Autres dépenses	2'000	Autres revenus	500
Bénéfice de l'exercice	20		
TOTAL	45'520	TOTAL	45'520

La discussion est ouverte. Pas de question.

Avant le vote du budget, la parole est donnée à Magali Bovas pour un bilan du contact et de la newsletter.

En 2016: 4 éditions du journal Contact et 4 newsletters envoyées par courriel, donc 8 publications au total bien réparties sur l'année. Ces publications apparaissent sur le site internet de l'association.

Evolution de la newsletter au cours de la période de test: pièce jointe problématique, puis lien internet par l'AVEPS, et maintenant lien géré par la SPV qui gère le fichier des membres. Reste la question de membres qui ne reçoivent pas la newsletter, soit par changement d'adresse email non communiqué à la SPV, soit par désabonnement à la newsletter. C'est la partie du travail qu'il reste à fournir, en collaboration avec la SPV.

Jacques Rubattel ouvre le débat:

Marianne Jaquemet: quel serait le coût d'un recours? Réponse: on ne peut pas le chiffrer

Jean-Marc Passet: quel a été le coût du recours de Jean-Marc Besençon?

Séverin Perfetta: environ 20000.-

Précisions données par Gregory Durand: pas sûr que ce soit moins cher, il y a plusieurs étapes (commission de recours HEP, autre chambre juridique), c'est compliqué d'estimer le montant, il n'est pas persuadé que ce soit moins cher (et qu'on gagne, ce qui est encore autre chose).

Marianne Jaquemet: alors on laisse tomber? on est effectivement de moins en moins à être concernés? on passe à autre chose? il faudrait tout de même qu'on décide.

Jacques Rubattel: il existe une piste de réflexion qui serait de faciliter l'entrée dans la formation à la HEP pour les titulaires du Diplôme Fédéral.

Raphaël Blanchard propose de consulter l'AG sur la volonté d'investir 20000.- dans une démarche juridique puisque selon les comptes présentés, l'association dispose de 70000.- disponibles en caisse.

Gregory Durand répond qu'il faudrait d'abord demander des avis juridiques pour estimer les chances de succès d'une démarche, avant de demander à l'AG de prendre position, de manière à le faire avec tous les éléments en main.

Jacques Rubattel propose que pour l'AG 2017, le comité prépare le dossier avec une estimation des coûts, une prise d'avis juridique quant aux chances de gagner et ainsi soumettre un montant à attribuer pour la suite.

Marc Wertz: est-ce que tout le monde est au clair de pourquoi il y a ce recours pendant à la HEP? (d'autres spécialistes ne sont pas traités de la même manière)

Gianpaolo Patelli: d'autres corporations ont fait des démarches sans aller en procès pour obtenir des reconnaissances.

Marc Wertz: non, cette reconnaissance a été obtenue « par hasard ».

Séverin Perfetta: M. Loutan a donné la possibilité aux maîtres d'enseignement spécialisé de se faire reconnaître leur expérience professionnelle et ainsi pouvoir obtenir le master. Une telle démarche ne s'est pas faite pour notre profession. Lors du procès nous avons pu présenter notre position et nos arguments, mais nous n'avons pas obtenu la reconnaissance souhaitée. La suite possible est d'entamer une nouvelle procédure auprès de la HEP.

11. Dossiers en cours

En préambule, quelques informations du comité: le site internet a été refondu, remis à jour totalement, et Jacques Rubattel profite de remercier Anouk qui a fonctionné pendant 8 ans comme webmestre.

Raphaël Roubaty reprend le poste de webmestre au sein du comité. Ce dernier va essayer d'être le plus réactif possible, nous pouvons donc faire appel à lui si nous désirons y faire figurer des informations.

Question de Kim Egger: qui s'est occupé du site? Réponse: Une entreprise dirigée par Odile. Kim relève la très bonne qualité du travail.

Question de Sophie Bossel: y a-t-il moyen d'avoir accès à la liste des membres de l'AVEPS, avec mot de passe de façon à ce que l'accès à cette liste ne soit pas public.

Réponse du comité: si on la désire, il faut faire une demande pour ce type d'informations. Grégory Durand (SPV) précise qu'il faut faire attention à la protection des données et que cette liste ne peut être diffusée telle quelle.

Raymond Bron intervient pour dire que si l'AG décide d'une liste avec mot de passe, ceci doit être accepté. Au comité donc de faire une proposition, voire de demander l'accord des membres de figurer sur cette liste.

11.1. Le diplôme fédéral 1 de Lausanne :

Parole est donnée à Jacques Rubattel: Le comité aurait souhaité la présence de Jean-Marc Besençon qui s'est excusé, il est donc remercié officiellement au nom de l'AVEPS pour toutes les démarches entreprises et le temps consacré à ce dossier.

La situation actuelle est la suivante: le comité a essayé de contacter des membres de l'AVEPS possédant une protection juridique pour formuler un recours auprès de la HEP. Réponse des protections juridiques: ce litige ne bénéficie pas de la couverture de l'assurance (obtention de diplômes relève du droit administratif et non du droit du travail).

Actuellement, c'est donc le statu quo.

Les personnes ayant participé au fond de soutien ont été remboursées par la SPV.

Raphaël Roubaty a sondé les annonceurs, 70% seraient intéressés par la version unique informatisée.

Un sondage sera proposé aux membres, afin que le comité puisse choisir comment poursuivre.

Le budget permet de pouvoir garder les deux versions.

Le budget est alors soumis au vote de l'assemblée et accepté à l'unanimité.

8. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation succincte et dynamique de ce concours, qu'il fait avec beaucoup de plaisir, surtout à lire les textes, gags, cartes postales et photos qu'il reçoit.

Il donne de façon claire les réponses aux quatre énigmes. Il y a des nominés, mais personne n'a trouvé les 4 réponses justes.

Les participants ont presque tous trouvés la réponse de l'énigme 1. Tous ont trouvé celle des énigmes 2 et 3. L'énigme 4 a posé plus de problèmes... et sa réponse plus de réactions de l'assemblée.

Remise des prix: 13 participants, pas de tirage au sort, car une seule gagnante: Monique Dufour qui reçoit une superbe boîte de chocolats de Leysin.

Avec 3 bonnes réponses: François Brunner, Marit Looten, Jacques Troyon, Carole Du Bois, Sophie Bossel, Thierry Dutoit et Esther Mühlhauser.

Les personnes ayant participé sont toutes remerciées par Pierre-Olivier Brunner. Un grand remerciement à lui et à l'année prochaine... peut-être.

9. Le point J+S ayant été traité auparavant pour pouvoir libérer Michel Pirker, Nicole Bersier annonce que nous passerons aux élections des postes à repourvoir au comité et au bureau après la pause.

Pause

Après la pause, nous devons trouver plusieurs personnes pour le comité: responsable publicité (poste vacant), ainsi que président(e) et rédacteur (rédactrice) recherché(e) pour l'année prochaine (fin des mandats de Claudine Dutoit et Magali Bovas). Ainsi qu'un vérificateur des comptes, et un(e) secrétaire du bureau. Reprise des débats à 11h.

10. Elections**10.1. Election du Comité :**

Nicole Bersier remercie le comité et présente le comité dans sa composition actuelle:

Présidente : Claudine Dutoit
 Vice-président : Jacques Rubattel
 Promotion – publicité : vacant
 Secrétaire : Lori Bovard
 Responsable technique : Anne Guignard
 Rédactrice : Magali Bovas
 Caissier : Séverin Perfetta
 Webmestre : Raphaël Roubaty

Qui serait intéressé par la place de responsable promotion-publicité? Guillaume Girod se propose comme responsable promotion-publicité dès le mois de juin, il est élu par acclamation.

10.2. Elections des Vérificateurs des comptes

- Sandrine Bardet Gabbeler passe 1er vérificatrice et rapporteuse.
- Sybille Roch passe 2e vérificatrice.
- Carole Du Bois devient suppléante et officiera d'ici 2 ans.

10.3. Election du Bureau de l'assemblée

Nicole Bersier reste présidente.

Jérôme Krailiger reste à la place de vice-président.

Un(e) secrétaire est toujours recherché(e)...

VISTAWELL

SPORT + BALANCE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA
 Rue du Lac 40
 2014 Bôle
 032 841 42 52
www.vistawell.ch
office@vistawell.ch



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball®, Slackline®, Mobilo® etc.

10.4. Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

Pour rappel, ces 8-10 délégués représentent l'AVEPS et la position de l'association à l'assemblée générale des délégués SPV. Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

1. Jean-Michel Bohren,
2. Marianne Jaquemet,
3. Anne-Lise Marguerat,
4. Jean-Marc Passet,
5. Luc Vittoz,
6. Carlos Fidalgo,
7. Jean-Marc Nicollier,
8. Olivier Grivel,
9. François Brunner,
10. Annabelle Grandchamp .

Ils restent tous et nous les remercions pour leur engagement.

10.5. Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV

Cette commission est composée de 5 personnes. Elle est responsable de tester et de sélectionner le matériel qui vous est proposé à la CADEV. Si vous le souhaitez, vous pouvez suggérer du nouveau matériel via cette commission.

Nicole remercie les membres sortants : Roméo Krattinger, remplacé par Guillaume Girod, Luc Vittoz se propose pour la 5e place.

Nicole remercie les 3 personnes qui continuent leur tâche :

- Jean-Michel Rohrbasser,
- Marc Wertz
- Gilles Chardonens

10.6. Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission « membre d'honneur »

Cette commission composée de 4 personnes et a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur. Aucun changement.

- Raymond Bron
- François Brunner
- Jean-Daniel Roy
- Olivier Tardy